



Les transformations contemporaines de l'espace à Elne, les enjeux du développement et de l'aménagement dans un bourg-centre du Roussillon

Guillaume Lacquement

► To cite this version:

Guillaume Lacquement. Les transformations contemporaines de l'espace à Elne, les enjeux du développement et de l'aménagement dans un bourg-centre du Roussillon. Les conférences du mardi, Publication des Amis d'Illibéris, 2006, Emmanuelle Rebardy (ed.), Elne, de l'Antiquité à nos jours, 1, p. 5-11. hal-02476686

HAL Id: hal-02476686

<https://univ-perp.hal.science/hal-02476686>

Submitted on 12 Feb 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LES TRANSFORMATIONS CONTEMPORAINES DE L'ESPACE A ELNE : LES ENJEUX DU DEVELOPPEMENT ET DE L'AMENAGEMENT DANS UN BOURG-CENTRE

Guillaume LACQUEMENT¹

La commune d'Elne compte 6410 habitants au dernier recensement général de population, celui de 1999. Malgré cela, on peut considérer que cette petite unité urbaine, au sens statistique du terme, a conservé les grandes caractéristiques d'une commune rurale : la faible densité du bâti, l'extension des terres cultivées, des prêtres et des bois qui structurent l'organisation de l'espace local et surtout qui dessinent les grands traits d'un paysage qui demeure profondément rural.

En conséquence, le dynamisme économique de la commune repose en grande partie sur son potentiel agricole, mais aussi et surtout sur son niveau d'équipement en services et ses fonctions de bourg-centre. Cependant, le site du village sur la rive gauche du Tech et sa situation de transit dans la partie méridionale de la plaine du Roussillon imposent des contraintes certaines et une réflexion prudente sur l'extension du bâti et la diversification des activités.

Cette contribution mettra donc l'accent sur les dynamiques, les changements qui ont affecté l'organisation de l'espace local ces cinquante dernières années, et évoquera les perspectives de croissance et d'aménagement qui sont entre les mains de la décision publique².

Un bourg dans la plaine du Roussillon

L'analyse du site et de la situation permet de comprendre non seulement les conditions du développement local, mais encore les contraintes qui s'imposent à l'aménagement.

Un site qui favorise les inondations et la divagation des cours d'eau

Le territoire communal s'étend dans la partie méridionale de la plaine du Roussillon. On sait que cette dernière forme une zone de basse altitude qui contraste avec les massifs qui l'enserment : les Corbières au nord, les Albères au sud, et la partie orientale de la chaîne des Pyrénées à l'Ouest qui s'élève avec le Massif du Canigou. Cette plaine est en fait un fossé tectonique qui a été remblayé par des dépôts fluviatiles et marins, et qui est bordé par un cordon littoral sableux.

Dans le secteur d'Elne (cf. Document 1.), on distingue quasiment toutes les formes issues du remblaiement de ce fossé tectonique. Au nord, Le Tech est bordé par des buttes d'âge pliocène : il s'agit des collines d'Elne et de St Cyprien qui forment aujourd'hui le reliquat d'un ensemble qui paraît plus cohérent dans le secteur d'Ortaffa. Ces collines

¹ Maître de Conférences, Département de Géographie et d'Aménagement, Université de Perpignan.

² Je remercie Mlle Odette Trabys, conseillère municipale à la mairie d'Elne, ainsi que l'Association des Amis d'Illibéris, d'avoir accepté de faire une place à la discipline que j'enseigne, la Géographie, dans ce cycle de conférences, consacrées à l'étude des grandes périodes de l'histoire du village. Je voudrais également remercier le service d'urbanisme de la ville, Mme Gillot en particulier qui a mis très gentiment à ma disposition une partie des documents dont j'avais besoin pour préparer cette conférence. Indirectement, je remercie l'Agence d'urbanisme Traverses de Perpignan qui a rédigé ces documents d'urbanisme.

dominant la vallée d'une soixantaine de mètres dans le secteur d'Ortaffa, et d'une dizaine de mètres seulement dans le secteur de St Cyprien. Au sud du Tech, s'élève la Chaîne des Albères, à laquelle la plaine se raccorde par un système de glacis, formé par les cônes de déjection des cours d'eau qui incisent la montagne³. Les cônes de déjection sont des zones d'accumulation des matériaux rocheux charriés et déposés en aval en raison du régime torrentiel du cours d'eau.

Par ailleurs, la vallée du Tech s'élargit progressivement et se divise en trois parties. A l'ouest, en amont d'Ortaffa, le fleuve incise des sédiments de l'ère quaternaire. Son lit est bordé par un système de terrasses alluviales. Puis, progressivement vers l'est, entre Elne et Ortaffa, le fleuve quitte le système de terrasses qui disparaissent sous les dépôts de la dernière transgression marine. Enfin, à l'est, vers le littoral, le lit du fleuve s'est exhaussé de ses alluvions, ce qui est très net en aval d'Elne et jusqu'à l'embouchure. On passe donc progressivement d'un lit de fleuve encaissé à un lit exhaussé. On a ainsi une morphologie qui favorise les inondations et les divagations des cours d'eau, surtout à partir d'Elne où le lit du fleuve s'élargit très rapidement, s'exhausse de ses sédiments et domine alors la topographie environnante⁴. A cet endroit, il n'est plus borné que ponctuellement par des buttes au nord, et par la remontée des glacis au sud. Le site du village est donc un site perché avant d'être un site défensif et fortifié.

Une double situation de transit et de carrefour

La carte topographique de l'IGN au 1/100 000, à laquelle chacun pourra facilement se reporter, permet de lire partiellement la hiérarchie du réseau urbain et la configuration des voies de communication dans cette partie de la plaine du Roussillon. Au sein de ces deux réseaux, la commune se distingue par sa double situation de transit et de carrefour.

Elle forme tout d'abord un petit carrefour géographique : chef-lieu de canton, son niveau d'équipement, son marché de gros et sa zone d'activités exercent une attraction importante sur les villages environnants. Son aire de chalandise s'étend jusqu'au pied des Aspres et des Albères. Elle est moins nette vers le littoral, en raison des caractères du développement touristique balnéaire, et vers le nord en raison du rayonnement et de l'extension périphérique de l'agglomération de Perpignan.

Dans le même temps, la commune se trouve en situation de transit à l'échelle régionale et nationale. A l'échelle régionale, la commune assure le transit entre l'agglomération de Perpignan et la côte rocheuse. A l'échelle nationale, la commune est reliée au réseau ferré et l'autoroute A9 a été tracée à une dizaine de kilomètres à l'ouest. En outre, la RN 114 qui traverse la commune, assure une grande partie du transit entre l'autoroute A9 et les stations balnéaires de la côte sableuse et de la côte rocheuse.

Les conditions du développement local et les dynamiques spatiales

Site et situation jouent en quelque sorte sur les conditions du développement local. Ils permettent de comprendre l'organisation de l'espace communal et les dynamiques qui l'ont affecté à l'époque contemporaine. Le croquis de finage de 1936 donne les grands caractéristiques de la distribution des hommes et des activités avant les grands changements socioéconomiques de l'époque contemporaine. Le terme désigne tout simplement le territoire dans ses limites communales. Il fait surtout référence à la manière

³ Cf. CALVET M., *Morphogénèse d'une montagne méditerranéenne, Les Pyrénées Orientales*, BRGM, n°255, 3 tomes, 1996, 1177 p.

⁴ Cf. JACOB N., *La basse vallée du Tech sous les eaux en octobre 1940*, Publication du Centre de Géographie Physique Henri Elhaï, Université de Paris X – Nanterre, 1995, 206 p.

dont la communauté villageoise l'a transformé et l'a aménagé. Le croquis fait alors apparaître trois éléments majeurs (cf. Document 2.) :

Le cours du Tech :

A cette époque, le Tech forme un cours d'eau dont les rives sont très faiblement boisées et dont l'embouchure se situe encore sur la commune d'Elné. En outre, ses eaux sont utilisées pour l'irrigation agricole, la prise du canal d'Elné étant la dernière prise dans la partie aval du fleuve.

La distribution du peuplement

Par ailleurs, le peuplement local se distribue entre un village nucléaire et une série de mas isolés. On a vu que ce village était perché sur un site défensif. Le noyau villageois se divise entre une ville haute et une ville basse, tandis que les extensions urbaines hors les murs sont encore très limitées à cette époque. Les habitations isolées sont des mas agricoles dont la dispersion est liée aux caractéristiques des terroirs.

Les terroirs traditionnels

En effet, le croquis met en évidence l'existence de deux terroirs principaux, même si la pratique de la culture mêlée est encore courante avant la Seconde Guerre mondiale : un terroir de terres sèches qui portent le vignoble et quelques cultures céréalières, et un terroir de terres irriguées qui portent des arbres fruitiers et des cultures maraîchères. Ce système de cultures réparties en deux terroirs principaux, opposant les cultures sèches et les cultures irriguées, est caractéristique des régions méditerranéennes. La discipline utilise d'ailleurs des termes castillans pour désigner ces terroirs, *secanos* et *regadios*. Mais, les termes catalans et roussillonnais d'*aspres* et de *regatiu* renvoient à la même réalité.

Dans l'entre-deux-guerres déjà, l'*aspres* est surtout un vignoble. Son extension spatiale dans la plaine est relativement récente. Elle est due en grande partie à l'arrivée du chemin de fer et à l'ouverture du marché local sur le marché national. L'ouverture économique qui s'est produite dans la seconde moitié du XIX^{ème} siècle a provoqué la crise du système agraire méditerranéen traditionnel. Ce dernier reposait sur une trilogie culturelle : les blés d'automne, la vigne et l'olivier, ce qui n'excluait pas l'existence d'une ceinture de cultures irriguées. Cette crise agraire et l'ouverture économique ont alors favorisé la spécialisation viticole et l'extension du vignoble dans la plaine, en dépit de la crise du phylloxéra.

L'arrivée du chemin de fer et l'ouverture du marché national ont joué un rôle comparable dans la progression des terres irriguées. Le *regatiu* d'Elné est cependant très ancien. Il remonte au moins au Moyen Âge (fin du XII^{ème} siècle), période à laquelle une concession seigneuriale, celle du seigneur d'Ortaffa, accorde le droit aux évêques d'Elné de dériver les eaux du Tech pour servir de force motrice aux moulins et secondairement pour irriguer les cultures. C'est donc à l'origine un système gravitaire ou d'irrigation par gravité : il se compose d'une prise d'eau sur le fleuve qui prend la forme d'un barrage léger (la *resclosa*) afin de ne pas faire obstacle aux crues. Cette prise dérive les eaux du fleuve pour alimenter le *rec* (canal). Ensuite, les *agouilles* distribuent l'eau du canal au *embegues* qui arrosent chaque champ. L'irrigation est en effet le seul moyen pour étendre la gamme des cultures aux arbres fruitiers de type subtropical (pêchers, abricotiers) et aux légumes de primeur, dans la mesure où l'apport artificiel d'eau annule les effets de la sécheresse estivale et de l'irrégularité des précipitations, qui sont les deux caractères

principaux du climat méditerranéen. La photographie (cf. Document 3.) montre la prise actuelle du canal sur la rive gauche du Tech, sur la commune d'Ortaffa. La prise actuelle est formée par un seuil fixe constitué de rochers et par une simple vanne. On suit ensuite le canal (cf. Documents 4. et 5.), en aval de la prise où il emprunte un ancien lit du Tech, puis jusqu'au moulin neuf sur la route d'Ortaffa, qui rappelle une des premières fonctions du canal, l'apport d'une force motrice.

Ces terroirs irrigués ont donné naissance à un paysage agraire particulier : la huerta. Ce terme d'origine espagnole désigne une plaine irriguée qui porte des cultures intensives de fruits et de légumes. Ces cultures fragiles sont le cas échéant protégées du vent dominant par des haies et des rangées d'arbres du vent dominant, ici la tramontane. En outre, la huerta du Roussillon se caractérise par un parcellaire aux mailles étroites et allongées.

Enfin, en marge de ces deux terroirs principaux, surtout dans les zones humides du littoral, on trouve de nombreuses parcelles laissées en prairies : ce sont les *salobres*.

Les dynamiques contemporaines

La comparaison du finage communal d'avant-guerre avec celui de 2002 permet de mettre en évidence d'importants changements spatiaux (cf. Document 20.).

Le nouveau lit du Tech

Le changement le plus spectaculaire est sans aucun doute celui qui affecte les abords du Tech. On constate à la fois une croissance des surfaces boisées sur les rives, et plus spectaculairement deux modifications de tracé, en amont d'Elne d'une part, et à l'embouchure d'autre part. Ces modifications sont la conséquence directe de l'*Aiguat* de 1940.

La crue de 1940 a provoqué l'érosion des berges et a entraîné le dépôt de matériaux plus ou moins grossiers, graviers et alluvions. Ces phénomènes ont fait sauter la prise du canal d'Elne et ont déplacé la rive gauche du fleuve sur près de 150 mètres au lieu dit *Las Tanques*. La prise du canal a été reconstituée plus en amont vers Ortaffa, et le tracé du canal emprunte l'ancien lit du Tech, un « vieux Tech » (cf. aussi Document 4.).

Dans le même temps, l'engravement des berges a fait reculer durablement les parcelles cultivées. Elles ont laissé la place à une ripisylve ou un bois de berges, qui court désormais tout le long du fleuve, jusqu'à la mer.

Dans la partie littorale justement, l'inondation a favorisé la divagation du fleuve qui s'est exhaussé de son lit. Jusqu'en 1940, le Tech obliquait vers le nord et son embouchure se situait aux limites des communes d'Elne et de St Cyprien. Lors de la crue, les eaux ont submergé le cône deltaïque, d'autant qu'un vent de mer avait déclenché une forte houle qui faisait refluer les eaux vers l'intérieur. Les eaux de la crue se sont alors accumulées en rive gauche dans la zone déprimée du Boucal del Tech, et se sont écoulées en rive droite, empruntant d'anciens lits du fleuve, pour rejoindre la mer⁵. Les photographies (cf. Documents 6. et 7.) montrent le cours actuel du fleuve dans sa partie aval et littorale. Les berges sont boisées de peupliers, d'aulnes et de roselières. A l'embouchure, les alluvionnements reconstituent progressivement un nouveau delta.

L'*Aiguat* de 1940 a laissé un souvenir très vif dans la mémoire locale. Il a emporté de nombreuses parcelles agricoles et a limité leur reconstitution à proximité des berges du fleuve. Néanmoins, d'autres facteurs ont fait évoluer les terroirs et les paysages ruraux.

⁵ Cf. JACOB N., *op. cit.*

Spécialisation agricole et simplification des systèmes de cultures

C'est le second changement significatif que l'on peut observer. Si les deux terroirs principaux ont subsisté, c'est avec des évolutions marquées tant dans la composition du système de cultures que des techniques de culture.

Cette photographie du vignoble (cf. Document 8.) est prise depuis la colline du domaine St Martin. On distingue à l'arrière-plan le village perché, et au premier plan un vignoble moucheté de petits bois. Il se caractérise par un alignement de ceps en général ramassés par la technique de la taille en gobelet. Le printemps tend à gommer l'effet visuel de cet alignement beaucoup plus marqué en hiver, en fondant le vignoble dans une teinte verte.

La seconde photographie (cf. Document 9.) présente une composition paysagère plus complexe. Elle est prise depuis la colline du Gran Bosc. On retrouve à l'arrière-plan, le village perché. Au second plan, le vignoble apparaît particulièrement moucheté par la l'extension de la garrigue, tandis qu'à gauche de la photographie, la casse automobile rompt brutalement le cliché bucolique que l'on peut avoir habituellement de la campagne. Enfin, au premier plan : on distingue les éléments d'une organisation agraire qui semble avoir subi de nombreuses transformations : des parcelles viticoles trouées par la friche, un casot qui faisait autrefois fonction d'abri viticole, une haie de cyprès qui a sans doute protégé du vent un verger, même si la parcelle actuelle est viticole.

L'évolution agricole la plus significative se lit ainsi dans la contraction du vignoble, qui perd environ le tiers de sa superficie entre les deux Recensements Généraux de l'Agriculture (RGA) de 1979 et de 2000, passant de 474 à 300 ha, et occupant désormais 28% de la SAU. Cette réduction est globale, et affecte autant les vignes d'appellation que la production dite de masse. Les vignes d'appellation constituent environ la moitié du vignoble actuel, principalement sous l'appellation Côtes du Roussillon pour 135 ha, et très secondairement sous celle des VDN (Vins doux naturels) Rivesaltes et Muscat de Rivesaltes, respectivement pour 18 et 9 ha. L'appellation Côte du Roussillon donne surtout des vins rouges qui proviennent de l'assemblage de trois cépages principaux : carignan, grenache noir et syrah, qui couvrent respectivement 73 ha, 57 ha et 52 ha, soit la moitié du vignoble. Malgré la promotion des vins d'appellation, les difficultés générales de la viticulture et les plans successifs d'arrachage ont contracté le vignoble et l'ont réduit aux terroirs les plus secs des versants des collines de la partie occidentale de la commune.

La huerta au contraire, s'est maintenue, même si la superficie irriguée a légèrement diminué ces 20 dernières années, passant de 1085 ha au RGA 1979 à 821 ha au RGA de 2000. Comme le montrent les photographies (cf. Documents 10. et 11.), le paysage agraire juxtapose des vergers et des cultures maraîchères irriguées et protégées par des rangées d'arbres. La première photographie est prise le long du Rec de la Torre, qui correspond à la branche méridionale du Canal d'Elne, la branche de Latour-Bas-Elne. La seconde est prise à proximité du littoral, le long de la route qui mène à Argelès.

Globalement depuis l'entre-deux-guerres, la huerta s'est étendue. Mais, durant les 20 dernières années, les changements ont été considérables. Ils concernent à la fois le système de cultures et les techniques de cultures. Tout d'abord, en effet, le verger s'est contracté au profit des cultures maraîchères. Les arbres fruitiers couvraient encore 581 ha en 1979, contre 118 seulement au RGA de 2000, soit une réduction brutale de presque 80%. Par contre, les superficies maraîchères ont progressé, passant dans la même période, de 494 ha à 566 ha, soit une progression d'environ 15%.

Les transformations sont encore plus marquantes en ce qui concerne les techniques de culture et d'irrigation, qui ont conduit à une intensification accrue. L'irrigation au goutte-à-goutte et par aspersion (cf. Documents 12. et 13.) permettent une meilleure maîtrise de l'eau. Cette irrigation moderne s'est considérablement développée et a progressivement remplacé l'irrigation gravitaire du Canal d'Elne. Mais, ces techniques nouvelles exigent une mise sous pression de l'eau. Dans la mesure où le Canal d'Elne n'a pas été modernisé dans ce sens, la mise sous pression de l'eau d'irrigation s'est effectuée sur la base de l'extension du réseau de la Compagnie du Bas-Rhône-Languedoc (BRL) à partir de la réserve du Lac de Villeneuve-de-la-Raho, et surtout sur la base de la multiplication des forages individuels dans la nappe phréatique, facile à atteindre dans cette partie de la plaine. L'intensification se lit par ailleurs dans le paysage par l'alignement des tunnels plastiques et la densification des serres. Les serres étaient insignifiantes, il y a encore 20 ans. Leur superficie a rapidement progressé dans les années 1980. Elles couvrent aujourd'hui un peu plus de 60 ha.

Ces clichés (cf. Documents 14. et 15.) ont été pris dans le secteur du rec de la Torre, la branche méridionale du Canal d'Elne, au sud-est du territoire communal, et contiennent pratiquement tous les éléments du nouveau paysage agricole de la huerta, mis à part les techniques d'irrigation : les éléments traditionnels, le mas, les haies vives de cyprès qui protègent les vergers et les cultures d'artichauts ou de pommes de terres, et des éléments qui résultent du processus d'intensification, des arceaux de serre sur le premier cliché, une superficie importante de serres sur le second.

Il s'agit en fait dans cette partie de la plaine d'une véritable course à l'intensification qui s'explique en grande partie par l'élargissement continu de l'espace concurrentiel. En effet, l'extension des cultures irriguées constitue la forme principale de la modernisation et de l'adaptation au marché des agricultures dans les pays méditerranéens. La concurrence est vive entre les anciennes huertas et les nouveaux périmètres irrigués du bassin méditerranéen, d'autant que la Politique agricole commune (PAC) n'a jamais mis en place de véritable Organisation Commune de Marché pour les fruits et légumes, comme c'est le cas par exemple pour les céréales, la viande et le lait. La huerta du Roussillon est une des plus anciennes huertas du bassin méditerranéen, comme la huerta de Valence en Espagne ou la huerta de Provence en France. Mais, les aménagements hydrauliques récents, comme ceux du Bas-Rhône Languedoc dans le Gard, ou ceux du Plan Hydraulique National espagnol en Andalousie ou dans le Bassin de l'Ebre, ont créé de nouveaux espaces de production, sans compter les nouveaux périmètres irrigués sur la rive sud de la Méditerranée, au Maroc en particulier.

Cette course à l'intensification exige un investissement considérable dans le capital d'exploitation et entraîne à la fois la concentration foncière des exploitations et la diminution du nombre des exploitants. On comptait 190 maraîchers en 1988. Ils ne sont plus que 88 au RGA 2000. Ils étaient encore 276 en 1979. Dans le même temps, la taille moyenne des exploitations maraîchères a considérablement progressé : 1.8 ha en 1979, 2.3 ha en 1988, et 6.4 ha en 2000.

Le vignoble et la huerta occupent ainsi les 3/4 de la SAU communale, le reste étant voué à des cultures céréalières et à quelques prairies. Les terroirs communaux demeurent donc des terroirs spécialisés qui portent des cultures intensives. Malgré cela, la SAU de la commune a reculé d'un tiers, en raison notamment de la densification des voies de communication et de la progression du bâti

La densification des voies de communication et la progression du bâti sont le résultat de changements récents

La densification des voies de communication s'est exclusivement portée sur le réseau routier. Elle procède principalement d'un facteur externe, l'affirmation de la fonction de transit de cette partie de la plaine du Roussillon. Elle a pris la forme d'une première déviation de la RN 114 qui contourne et longe la vieille ville par l'est, puis d'une seconde déviation de la même route nationale, une déviation à 2x2 voies qui forme désormais une large boucle dans la partie orientale du finage communal.

La fonction de transit s'est affirmée à la faveur de la multiplication des stations balnéaires sur le littoral et en raison de la croissance de la fréquentation touristique. St Cyprien est l'une des stations du Plan Racine, ce programme d'Etat qui dans les années 1960 a planifié le développement touristique du littoral du Languedoc et du Roussillon, sous la forme de stations balnéaires nouvelles. Mais l'axe routier dessert également les stations plus anciennes, comme Canet ou Argelès sur la côte sableuse, ou Collioure et Banyuls sur la côte rocheuse. En outre, la RN 114 absorbe tout au long de l'année, les flux croissants des mouvements pendulaires qui se dirigent vers Perpignan, depuis les communes de la plaine, et qui tendent à constituer une couronne périurbaine de plus en plus élargie.

En effet, les migrations alternantes concernent déjà sur Elne 45.3% de la population active. Leur part a rapidement progressé depuis les années 1970 (20.3% en 1975), mais demeure inférieure à la moyenne départementale qui se monte à 49.2%. Le niveau des migrations alternantes a ici deux significations principales.

Il signifie d'une part que la commune d'Elne se situe dans l'aire d'influence de l'agglomération perpignanaise qui concentre une grande partie des emplois de la plaine et même du département. De ce fait, la commune est affectée depuis une trentaine d'années par un phénomène de périurbanisation. Ce dernier se manifeste à la fois par une croissance du bâti sous la forme de lotissements qui s'agglomèrent autour du noyau villageois initial, et par l'augmentation des mouvements pendulaires, c'est-à-dire l'augmentation du nombre de déplacements entre le lieu de résidence et le lieu de travail.

Le niveau des migrations alternantes demeure cependant inférieure à la moyenne départementale. Cela traduit d'autre part le dynamisme relatif de l'activité économique et de l'emploi sur la commune, ainsi que son attractivité relative liée à son niveau d'équipement en services. Le taux d'activité est légèrement plus élevé que la moyenne départementale (77.1% des 20-59 ans en 1999, contre 76.8% dans le département), même si le taux de chômage dépasse les 20% de la population active. Globalement, on enregistre sur 20 ans une diminution de l'emploi agricole au profit du secteur des services marchands et non marchands. Dans le même temps, on observe un changement prononcé dans la composition socioprofessionnelle de la population communale. Outre l'augmentation de part des retraités, qui représentent plus du tiers de la population locale, la part des agriculteurs et des artisans a diminué au profit de celle des employés, des cadres et des professions intermédiaires. Ce nouveau profil socioprofessionnel est une des manifestations du phénomène de périurbanisation et s'explique en grande partie par l'évolution démographique récente.

L'évolution démographique de la commune est assez caractéristique de celle des communes rurales françaises. Après une longue période de déclin, puis de stagnation qui s'amorce dans la deuxième moitié du XIXème siècle, la commune bénéficie des effets d'une reprise démographique qui s'affirme dans le courant des années 1970. La commune comptait 5892 habitants au recensement de 1968 et 6410 à celui de 1999, soit une

augmentation de 8.8% de la population en trente ans, et une croissance annuelle moyenne de 0.28%. Il s'agit pour l'essentiel d'une croissance par apport migratoire, car le solde naturel est négatif depuis le recensement de 1975, et le déficit naturel s'accroît chaque année en raison du vieillissement relatif de la population locale. Par contre, le solde migratoire est positif et se compose à la fois de retraités et de jeunes couples avec enfants ou en âge de procréer.

Sur le plan spatial, ces évolutions se traduisent par une extension considérable de la surface bâtie. On distingue sur le croquis deux ensembles : une zone spécialisée dans les activités économiques au nord-est du village, au-delà de la première déviation de la RN 114. La zone d'activités d'Elne a été conçue par tranches successives à partir de 1974. La seconde zone d'extension est une zone globalement résidentielle, comprenant quelques ensembles commerciaux, qui s'agglutinent autour des anciens faubourgs.

Les photographies (cf. Documents 16., 17. et 18) permettent de distinguer les différentes strates de la composition et de l'extension du bâti. La première offre une vue du village depuis le sud-est. Elle est prise depuis le pont qui traverse la voie rapide et qui mène au rec de la Torre par le *camí de la mar* (le chemin de la mer). A l'arrière-plan, la ville haute couronnée de la cathédrale, au centre et en contrebas, la ville basse ; enfin au premier plan, des villas individuelles récentes qui mitent les anciens jardins maraîchers. La seconde présente une vue du sud-ouest de la ville. Elle est prise depuis les remparts de la ville haute. Au premier plan, un ensemble rénové qui correspond aux anciens faubourgs maraîchers. Au second plan, un second ensemble se distingue : il se compose d'un lotissement relativement récent et de la gare SNCF, qui a été en quelque sorte rattachée à la ville par cette extension contemporaine. La dernière photographie, enfin, est prise depuis la terrasse du cloître et offre une vue sur le nord-est de la ville. Au premier plan, on distingue les toits des maisons de la ville haute. Au second plan, s'étend la ville basse, séparée de la première par la rue Nationale et la place de la République, que l'on reconnaît au bâtiment de la salle Hélène. A l'arrière-plan, à gauche de la photographie, un lotissement récent, et à droite la zone d'activités dans le prolongement du marché de gros.

Les enjeux du développement et de l'aménagement

Par rapport à d'autres villages de la plaine et du département, la croissance démographique et l'extension du bâti sont demeurées modérées. Cela tient aux contraintes diverses qui se sont imposées à la politique locale d'aménagement.

Les contraintes à la décision publique d'aménagement

Deux contraintes principales s'imposent à la décision publique d'aménagement : le risque d'inondation et le contexte socioéconomique.

Les vestiges de la Chapelle St Eugénie (cf. Document 19.) constituent un excellent marqueur du risque d'inondation. Cet édifice médiéval se situe en rive gauche du Tech, dans la partie basse de la plaine. La hauteur des ouvertures et notamment celle de la fenêtre de l'abside n'est pas une erreur ou une fantaisie de construction des corporations médiévales. Elle est le résultat du rehaussement du sol produit par les alluvionnements des crues du Tech, et rappelle le risque d'inondation. A ce titre, la crue de 1940 pose la double question de la fréquence de l'aléa climatique et de l'efficacité des aménagements préventifs. En d'autres termes, les dévastations de l'automne 1940 pourraient-elles se reproduire ?

A la première partie de la question, des climatologues ont répondu que la période de retour la plus vraisemblable d'un tel phénomène était de 250 ans, mais que des crues importantes pouvaient se produire dans un temps relativement bref, comme ce fut le cas au XVIIIème siècle par exemple. En outre, il n'existe pas de loi des statistiques, et *l'Aiguat* de 1940 pourrait à priori se reproduire n'importe quand, en raison de l'organisation du bassin versant du Tech et du type d'événement climatique qui n'est pas rare en Méditerranée⁶.

Dans le même temps, de nouveaux obstacles à l'écoulement des eaux sont apparus depuis ce dernier événement dévastateur. Les remblais du chemin de fer et sa digue de protection ont été reconstruits à l'identique. La route départementale inter-plage (D81), qui relie Leucate à Argelès-sur-mer, a été certes relevée de 1.50 m au-dessus de la plaine, et des points de passage ont été prévus, mais ils sont insuffisants pour un débit comparable à celui de 1940. La nouvelle déviation passe certes au ras du sol, ce qui devrait faciliter le passage de l'eau, mais des remblais ont été nécessairement construits pour le passage des *agouilles* et des routes transversales. Enfin, et surtout, la surface bâtie s'est considérablement accrue, sous la forme de lotissements, de serres, de parkings, notamment dans la partie basse de la plaine, sur les communes de Latour-Bas-Elne, St Cyprien et Argelès-sur-mer.

Dans la perspective de nouvelles crues, des aménagements ont néanmoins été réalisés : les rives du Tech ont été consolidées par des enrochements qui renforcent la solidité et la résistance à l'érosion. Sur la commune d'Ortaffa, des digues ont été construites en rive gauche. L'intérieur du lit a été dégagé ou approfondi indirectement par les prélèvements de matériaux de construction. Ces aménagements directs et indirects réduisent considérablement le risque d'inondation pour les crues ordinaires. Mais, ils ne permettent pas de faire l'économie d'une planification urbaine rigoureuse, qui doit également tenir compte de l'évolution du contexte socioéconomique.

L'évolution du contexte socioéconomique pose la question du devenir des activités économiques d'une commune rurale.

Le secteur agricole est soumis à un processus de libéralisation croissante des marchés, qui pousse à priori à une poursuite de l'intensification et à la concentration des exploitations agricoles, et donc à la diminution de la population agricole. Dans le cadre de ce processus pourtant, on peut envisager d'autres scénarios, comme le changement radical du mode de production et l'adoption du label bio, ou comme le maintien des exploitations agricoles, mais à temps partiel, ou encore comme le développement des exploitations pluriactives, combinant des activités de transformation agroalimentaire, de commercialisation directe et de services d'accueil touristique ou d'entretien de l'espace rural. Dans le secteur viticole néanmoins, et plus encore dans le secteur fruitier et maraîcher, la profession agricole est peu engagée dans ce type d'alternatives. En outre, cela exige dans le même temps une politique cohérente de mise en tourisme de la campagne et des paysages agraires, qui ne dépend pas exclusivement du secteur agricole, et qui jusqu'à présent s'applique avec grandes difficultés aux espaces agricoles intensifs et aux paysages de huerta.

Par contre, les activités commerciales et artisanales ne peuvent que bénéficier de la croissance démographique régionale qui est prévue au moins jusqu'en 2020. Même si l'agglomération de Montpellier absorbera la grande majorité des flux, les perspectives de croissance démographique et d'installation de nouveaux habitants restent bien réelles, notamment dans la plaine du Roussillon. Le niveau d'équipement de la commune constitue dans ce contexte un facteur d'attraction supplémentaire pour les nouveaux résidents qui ont choisi la campagne.

⁶ Cf. BENECH C., Actes du colloque de Vernet-Les-Bains 1990, 1993.

Les effets de ces flux migratoires se doublent de ceux du tourisme. La vocation touristique de la région se maintient dans un contexte global de croissance du marché et d'augmentation de la fréquentation. Néanmoins, la grande majorité des flux continue de se diriger vers les stations balnéaires du littoral. Les flux du tourisme culturel et patrimonial, même s'ils sont en croissance continue depuis 20 ans, demeurent secondaires. Cela ne signifie par pour autant qu'il faut les négliger, puisqu'un rapide diagnostic de la fréquentation touristique établit que les flux de visiteurs sur la commune augmentent, qu'ils se concentrent sur le cloître (sixième monument le plus visité du département, il reçoit entre 55000 et 65000 visiteurs par an) et qu'ils se composent d'une clientèle à la fois plus volatile, moins fortunée et plus exigeante en termes d'accueil et de services (sensibilité aux labels en particulier).

La politique locale d'aménagement

Le risque naturel et le contexte socioéconomique pèsent donc naturellement sur les choix communaux en matière d'aménagement. Pour l'instant, ces choix s'opèrent en dehors de la dynamique intercommunale, dans laquelle de nombreuses communes du département se sont déjà engagées, la pratique de l'intercommunalité conduisant à l'association de communes et à la délégation de certaines compétences de gestion et d'administration à un établissement public de coopération intercommunale (EPCI). Le choix politique de ne pas participer à la coopération intercommunale n'exclut pas la concertation avec les communes voisines et les instances supérieures de l'administration territoriale, pour la création de nouveaux services ou de nouveaux équipements, comme un lycée ou une station d'épuration.

Les objectifs d'aménagement de la municipalité s'articulent alors autour de trois grands axes principaux. Le premier promeut une politique d'extension urbaine, qui telle qu'elle est présentée officiellement, doit être maîtrisée pour « échapper au phénomène des périphéries urbaines », et doit dans le même temps assurer une certaine mixité sociale, sur la base de lotissements communaux, mêlant logement social, logements individuels locatifs et logements individuels en accession à la propriété. Le second axe s'intéresse à la recomposition de la trame urbaine, d'une part par la réhabilitation de la vieille ville, et d'autre part par le réaménagement de la première déviation en boulevard urbain, accueillant des zones résidentielles et des zones commerciales. Le troisième axe se concentre sur l'amélioration du niveau d'équipement en services et sur la création des conditions du développement économique, comme l'objectif de préservation des terres agricoles, le projet d'extension de la zone d'activités, ou le projet de ZPPAUP (Zone de protection et de préservation du patrimoine urbanistique et paysager)

Le nouveau document d'urbanisme en préparation, le PLU (Plan Local d'urbanisme) a pour objet de mettre en forme ces projets.

Il prend notamment en compte le risque d'inondation en se conformant au zonage et aux prescriptions établies par le service de prévention des risques de la DDE. Globalement, ces prescriptions établissent des règles de constructibilité qui limitent l'emprise au sol sous toutes ses formes (maisons, routes, serres), surtout dans la zone où l'aléa est le plus fort, assurent la perméabilité des clôtures, et surélèvent les planchers habitables des constructions nouvelles au-dessus du niveau d'eau constaté en 1940. Dans le détail, les prescriptions sont distribuées en trois zones :

Dans les zones urbanisées situées dans le champ d'inondation, l'urbanisation doit être maîtrisée pour améliorer les conditions de stockage et d'écoulement de l'eau. Il s'agit

d'éviter les nouveaux remblaiements et endiguements, de renoncer aux superstructures sur les emprises publiques, d'interdire les sous-sols, d'imposer un plancher habitable à 20 cm au-dessus du niveau d'eau constaté en 1940, et de n'autoriser les constructions nouvelles dans les espaces interstitiels, que sous réserve d'une densité et d'une emprise au sol extrêmement limitées (moins de 20% d'emprise au sol), et sous réserve de permettre l'évacuation de l'eau.

Dans la zone d'expansion de la crue, il s'agit de limiter le nombre de logements agricoles et d'éviter leur transformation à usage résidentiel. Il s'agit de réglementer l'implantation des serres, d'y proscrire tout hébergement touristique et toute implantation nouvelle de garages et de boxes à chevaux. Par contre, l'intérêt collectif est d'y favoriser le maintien de l'activité agricole.

Dans la zone d'aléa faible, il s'agira de limiter l'emprise au sol à 20%, l'occupation du sol à 35%, d'imposer un niveau de plancher à 20 cm du niveau de crue, c'est-à-dire au moins à 70 cm et à assurer la perméabilité des clôtures (murettes de 20 cm maximum)

On peut lire sur le dernier croquis (cf. Document 21.) que les contraintes diverses conduisent à une extension des implantations vers le nord du village, dans le secteur de *Las Trilles* d'une part, et à la limite communale avec Latour-Bas-Erne d'autre part. On a donc le prolongement de la zone d'activités, la création d'une zone d'activités nouvelle le long de l'ancienne déviation qui doit également accueillir du résidentiel, la création d'une zone d'habitat mixte sur *Las Trilles*, une zone d'habitat individuel sur grandes parcelles à l'est de la nouvelle déviation, une aire d'accueil pour les nomades, et enfin une série d'équipements : le futur lycée, la future station d'épuration, un camping, un parcours de santé.

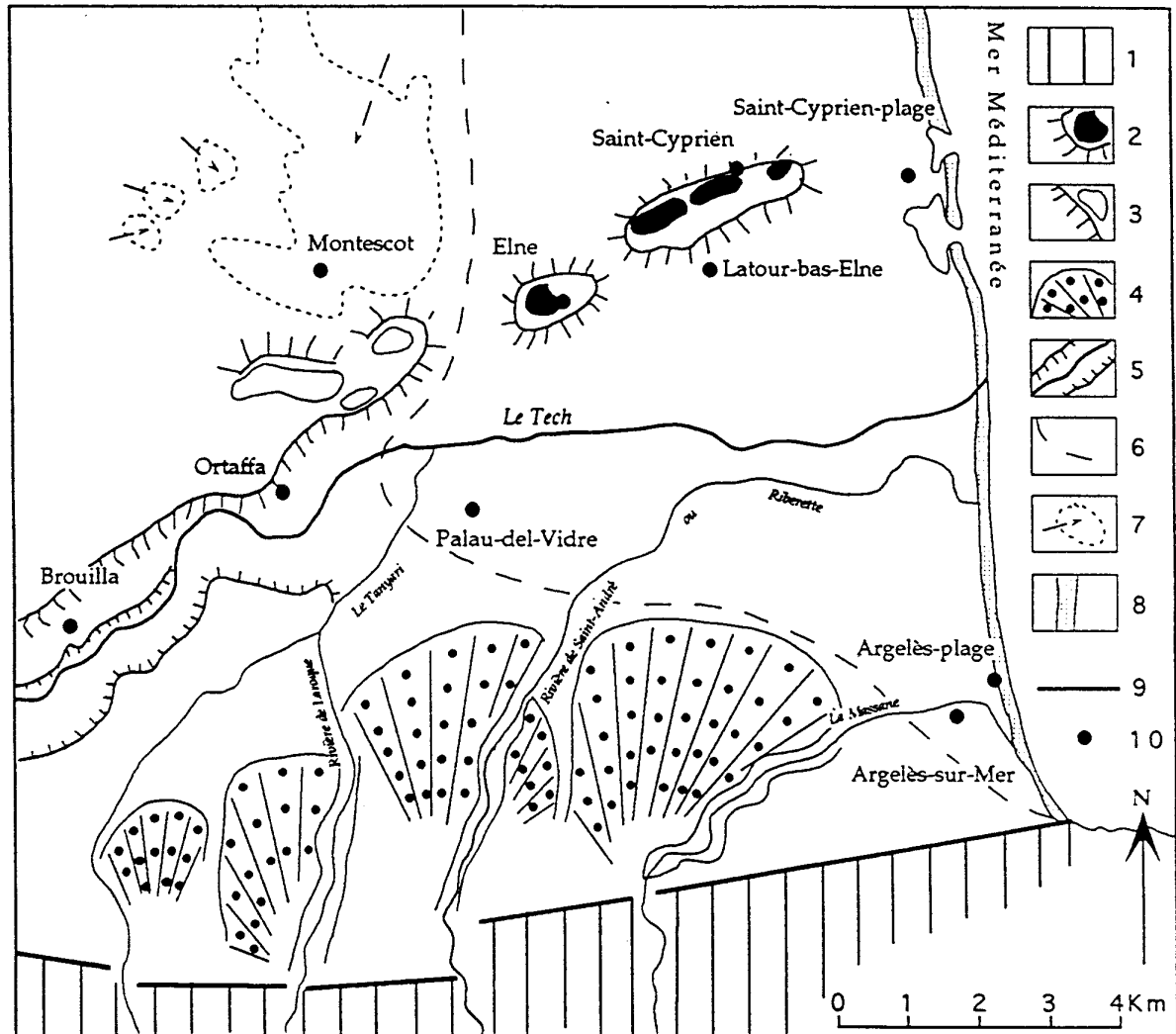
Les autres aménagements demeurent ponctuels, tout en s'agglomérant au bâti existant. Le lotissement de la Colomine, à l'ouest de la vieille ville, qui visait initialement la même clientèle que celui qui est désormais programmé au-delà de la nouvelle déviation, a été finalement abandonné dans la nouvelle version du POS, en raison du risque d'inondation. Par contre, la municipalité prévoit l'aménagement d'un espace ludique au sud-ouest et des équipements sportifs au sud-est.

Enfin, le document d'urbanisme dans sa version de mars 2003 ne fait par encore état du projet de ZPPAUP. Pourtant, cette procédure s'impose comme l'un des instruments du développement touristique, dans la mesure où il met en cohérence la politique d'identification et de préservation du patrimoine local, un patrimoine à la fois architectural, culturel, naturel et paysager, qui constitue fondamentalement la matière première touristique. Cette matière première comprend les sites historiques reconnus (inscrits et classés comme la porte *Balaguer* ou la porte de *Collioure*, le cloître de la cathédrale), mais également les vestiges de la fortification, les bâtiments remarquables pour leur style architectural, mais aussi les sites naturels comme la réserve du *Mas Larrieu*, ou le paysage de la huerta structuré par ses haies vives ou mortes de protection et par son réseau de canaux, ces derniers ayant perdu pour une bonne part leur fonction initiale d'irrigation. Mais, L'enjeu du développement touristique exige la mise en place de produits cohérents. Il existe ainsi un circuit touristique intra-muros balisé, mais il n'existe pas ou plus de support pour la visite, que ce soit sous la forme de papier-guide ou de panneau-guide.

La politique communale d'aménagement se concentre donc sur l'extension des zones résidentielles, l'extension des zones d'activités et sur l'élargissement de la gamme de ses équipements. En cela, elle entre en concurrence avec d'autres communes de cette partie de la plaine du Roussillon, qui pour beaucoup sont engagées dans une dynamique

intercommunale, permettant de fait une gestion partagée des coûts d'investissement et d'équipement.

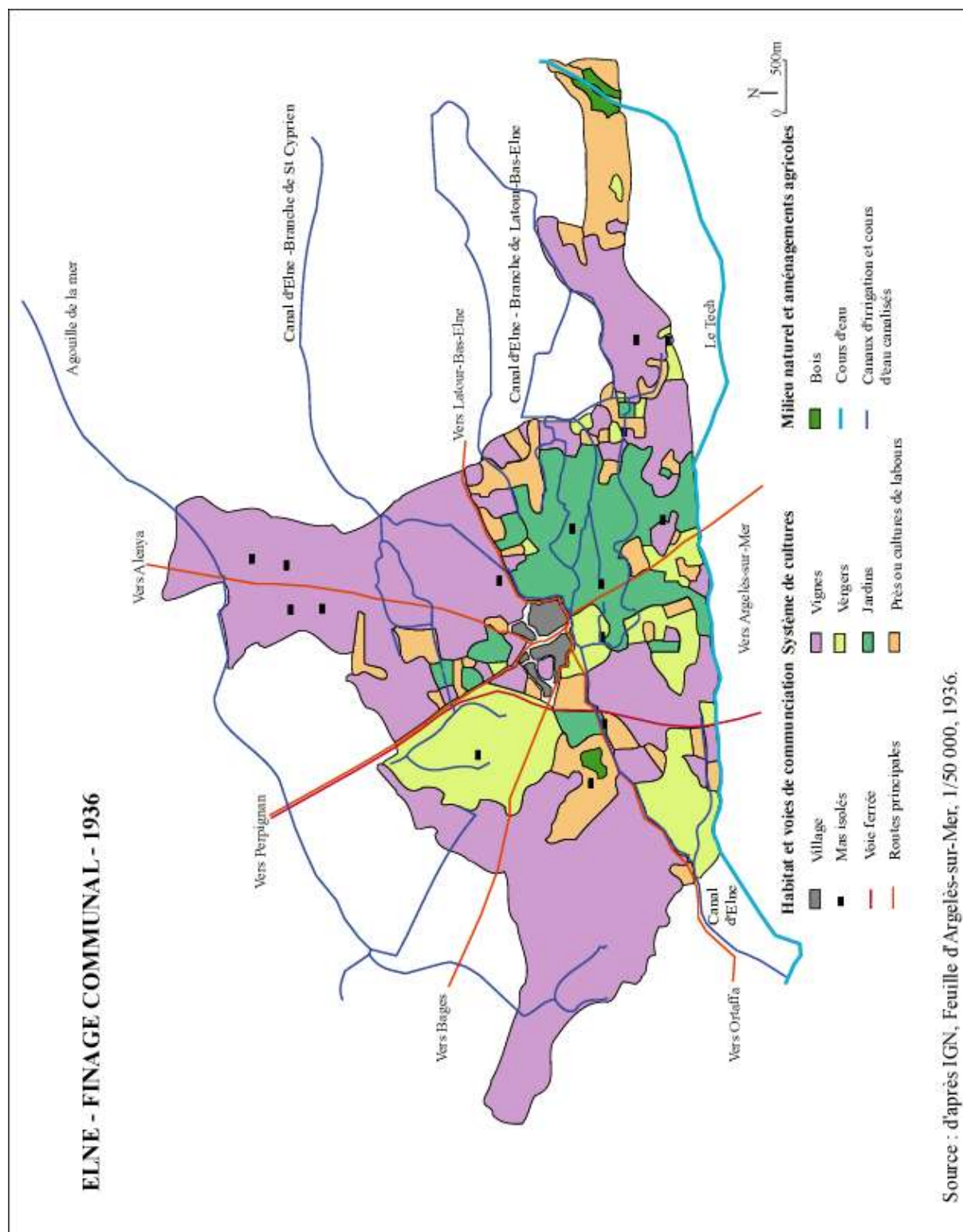
Document 1. Croquis géomorphologique de la plaine méridionale du Roussillon



Légende : 1- calcaire dévonien. 2- buttes pliocènes. 3- glacis Mindel/Riss incisé. 4- cône de déjection. 5-terrasses alluviales et fleuve. 6- limite de la transgression holocène. 7- dépressions d'origine hydro-éolienne. 8- cordon littoral sableux. 9- faille. 10-localité.

Source : CALVET M., *Morphogénèse d'une montagne méditerranéenne, Les Pyrénées Orientales*, BRGM, n°255, 3 tomes, 1996, 1177 p.

Document 2. Elne, finage communal, 1936



Document 3. La prise actuelle du Canal d'Elne à Ortaffa



Cliché de l'auteur, avril 2003

Document 4. Le Canal d'Elne emprunte un « vieux Tech »



Cliché de l'auteur, avril 2003

Document 5. Une des fonctions traditionnelles du Canal d'Elne



Cliché de l'auteur, avril 2003.

Document 6. La ripisylve du Tech, partie aval du fleuve



Cliché de l'auteur, avril 2003

Document 7. Le Tech à son embouchure forme un delta, lieu-dit « Le Boucal del Tech »



Cliché de l'auteur, avril 2003.

Document 8. Le vignoble d'Elne



Cliché de l'auteur, avril 2003

Document 9. Dynamiques paysagères dans le vignoble d'Elne



Cliché de l'auteur, avril 2003

Document 10. La huerta d'Elné juxtapose les cultures intensives de fruits et de légumes



Cliché de l'auteur, avril 2003

Document 11. Plantations de salades dans la huerta d'Elné



Cliché de l'auteur, avril 2003

Document 12. Les signes de l'intensification agricole, irrigation au goutte-à-goutte



Cliché de l'auteur, avril 2003

Document 13. Les signes de l'intensification agricole, tunnels plastiques et irrigation par aspersion



Cliché de l'auteur, avril 2003

Document 14. Le paysage contemporain de la huerta, entre tradition et modernité



Cliché de l'auteur, avril 2003

Document 15. Multiplication des serres dans la huerta traditionnelle



Cliché de l'auteur, avril 2003

Document 16. Elne, morphologie du bâti villageois, les extensions contemporaines vers le sud-est



Cliché de l'auteur, avril 2003

Document 17. Elne, morphologie du bâti villageois, les extensions contemporaines vers le sud-ouest



Cliché de l'auteur, avril 2003

Document 18. Elne, morphologie du bâti villageois, les extensions contemporaines vers le nord-est



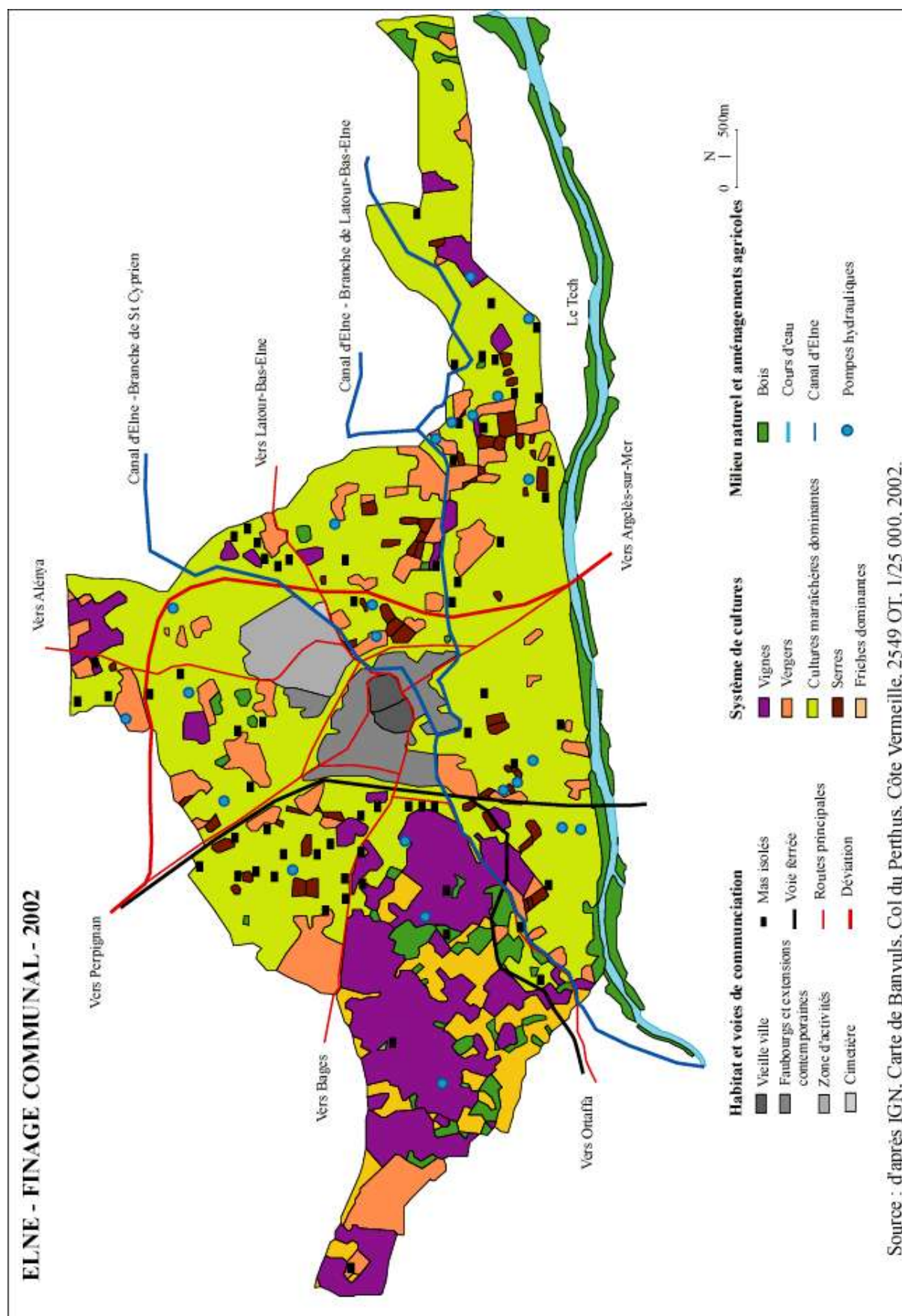
Cliché de l'auteur, avril 2003

Document 19. La chapelle St Eugénie, vestige médiéval, marqueur contemporain du risque d'inondation



Cliché de l'auteur, avril 2003

Document 20. Elne, finage communal, 2003



Document 21. Elne, enjeux et contraintes de la politique contemporaine d'aménagement

